

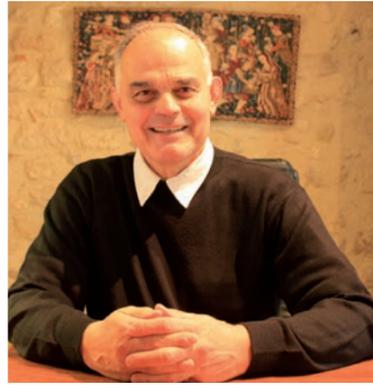
# MONTREAL

Journal d'informations municipales de la ville de Montréal-du-Gers • 2009

infos



Rugby 4ème Série  
Ils sont champions de France 2009



**U**n grand bravo à notre équipe de rugby pour son cinquième titre de Champion de France !

Cette belle victoire rejailit sur notre village lui apportant un peu plus de notoriété, et nous remplit de fierté. Fierté de voir que le rugby des villages, des clochers, des copains est toujours bien vivant et apporte année après année tant de plaisir !

Cette bouffée de joie nous a permis d'oublier durant quelques jours, les dramatiques événements du début d'année avec la tempête Klaus. Celle-ci a provoqué de sévères dégâts chez les particuliers et sur les biens de notre collectivité. Si la plupart d'entre eux ont pu être réparés rapidement, d'autres sont encore en attente. L'estimation initiale de 120 000 € de dégâts est largement dépassée au final pour notre collectivité.

**Collégiale : début des travaux en février**

Le plus grave sinistre reste la destruction des vitraux et de meneaux de la collégiale. Certains de nos paroissiens se sont étonnés de ne pas voir démarrer les travaux de restauration de l'église. L'explication est simple. D'une part, notre édifice est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques et aucun travaux ne peut être réalisé sans l'accord de l'architecte des bâtiments de France.

D'autre part, nous avons dû attendre l'estimation de la participation de la compagnie d'assurance. L'addition finale risque d'être élevée pour notre collectivité. C'est pour cela que nous avons signé une convention avec la Fondation du Patrimoine pour lancer une souscription. A lire en page 12.

**La poursuite des investissements**

Ces dépenses imprévisibles du début d'année n'ont pas freiné pour autant la volonté de notre municipalité d'engager d'autres investissements.

La commune s'est inscrite dans le cadre du plan de relance du gouvernement s'obligeant ainsi, à réaliser le même montant d'investissement que la moyenne des 4 dernières années + 1 € (à savoir 419 400 € + 1 €) pour pouvoir bénéficier d'une récupération immédiate de la TVA au bout d'un an au lieu de deux. Différents travaux importants ont été réalisés ou sont en cours de réalisation. A lire pages 6&7.

**Privilégier la proximité**

Certains se sont émus de voir la municipalité engager des travaux pour une boucherie.

Depuis plus de vingt ans, notre municipalité a toujours essayé, avec ses moyens modestes, d'aider au maintien des activités de proximité.

Aujourd'hui la boucherie se trouve confrontée à une mise aux normes sans possibilité d'extension et impliquant de fait, une cessation d'activité de plusieurs mois mettant en péril sa survie. L'opportunité d'aménager un rez-de-chaussée de la mairie pour cette entreprise a été proposée avec le commerçant qui a accepté le projet avec l'obliga-

tion de payer un loyer, couvrant au final, le montant de l'annuité de l'emprunt réalisé par la commune pour cet investissement.

Nous avons aussi permis à une jeune esthéticienne, enfant du village, de s'installer dans les anciens locaux de l'ADMR. Cette volonté de la municipalité d'aider le commerce de proximité n'est pas nouvelle et m'avait fait refuser, il y a dix neuf ans, l'installation d'une grande surface sur la commune. Choix que je ne regrette pas car je pense que si j'avais donné mon accord à l'époque notre village aurait bien moins d'activités qu'aujourd'hui.

**Une cantine neuve**

Pour l'année 2010, nous avons encore un investissement urgent et important à réaliser : la réfection de la cantine scolaire et l'aménagement de cuisines neuves pour une dépense supérieure à 200 000 euros.

Je ne peux oublier les événements festifs et économiques de l'année 2009.

J'adresse mes sincères remerciements à tous ces organisateurs et bénévoles qui se dévouent pour faire vivre notre village et entretenir sa réputation accueillante et dynamique.

Le 20<sup>ème</sup> anniversaire des Médiévales a été à la hauteur des espérances des organisateurs avec une affluence record du public. Malgré ce succès incontestable, les organisateurs lassés du comportement ou de réflexions malvenues de certains riverains de la Place et de ses abords ont décidé de jeter l'éponge et de ne plus organiser ces célèbres Médiévales.

J'ose espérer que ceux-ci reviennent sur leur décision. Ce serait catastrophique de voir notre cité amputée d'une telle fête.



**SOMMAIRE**

- FINANCES 4
- DELIBERATIONS 5 à 7
- TRAVAUX 8 & 9
- PATRIMOINE 10 à 12
- ENVIRONNEMENT 13 à 15
- SOCIAL 16
- ECONOMIE 17
- EDUCATION 18
- ASSOCIATIONS 19 à 22
- ETAT CIVIL 23



P.11



P.18



P.19

Pour conclure 2009, je ne peux oublier mon prédécesseur André Duffau qui nous a quittés le 13 mars dernier. Maire de 1983 à 1989, il a figuré durant de nombreux mandats dans l'équipe municipale. J'ai été son élève, son adjoint au Conseil Municipal. Certains projets que j'ai eu l'honneur de mener à terme avec notre équipe municipale avaient été initiés par lui. Son calme, sa gentillesse, son objectivité, sa discrétion vont nous manquer.

Nous avons aussi une pensée pour Bernard Laffargue qui fut conseiller municipal dans les années 70.

Enfin, je terminerai par ce qui sera un des événements phare de 2010 : l'Assemblée Générale des Plus Beaux Villages de France dans les murs de notre commune. 150 maires de 67 départements découvriront notre bastide du 26 au 28 mars.

A cette occasion, je souhaite que vous participiez tous à l'embellissement de notre cadre de vie et que vous aurez à coeur de démontrer que l'appartenance de Montréal du Gers à cette association n'est pas usurpée.

Dans l'attente de nous retrouver à la cérémonie des voeux du 22 janvier, au nom de la municipalité, je vous présente mes meilleurs voeux de santé et de réussite pour 2010.

**Gérard BEZERRA**  
Maire et Conseiller Général

**MONTREAL INFOS**

Journal d'informations municipales de la ville de Montréal-du-Gers  
Janvier 2010

Directeur de Publication :

Gérard Bezerra

Adjoint à la communication :

Michel Laffargue

Comité de rédaction :

Pierrette Segat, Huguette Carles, Sébastien Lansmant, Serge Betuing, Christian Duffau

Coordination : Françoise Favery

Marie-Françoise Tauziède

Ludovic Lafontan

Ont collaboré à ce numéro :  
Stéphanie Delarue du Cabinet AVEC (Séviac), Anne Gouvernel et Cécile Varillon (Plus Beaux Villages de France), Yann Ducourneau, Lionel Mortera du CATER (Syndicat de l'Isaute et de la Gélise et Syndicat Intercommunal de l'Osse, de la Guiroue et de l'Auzoue), Michel Duran (DDAF)

Crédit photos : Mairie, Office de Tourisme, Eric Charles (photos aériennes),

Tirages : 700 exemplaires  
Impression : Imprimerie du Prieuré  
Imprimé avec un programme de reconnaissance de certification forestière

Contact mairie : Tél. 05 62 29 52 00 Email : mairie-montreal@wanadoo.fr

# FINANCES

## Budget 2009

Le 31 mars dernier, le Conseil Municipal, à l'unanimité des 14 membres présents, approuvait le Budget Primitif 2009 qui s'équilibre respectivement en recettes et en dépenses de fonctionnement à 1 644 154, 00 € et en investissement à 1 418 941, 00 €.



**Bâtiments communaux**  
417 498 €



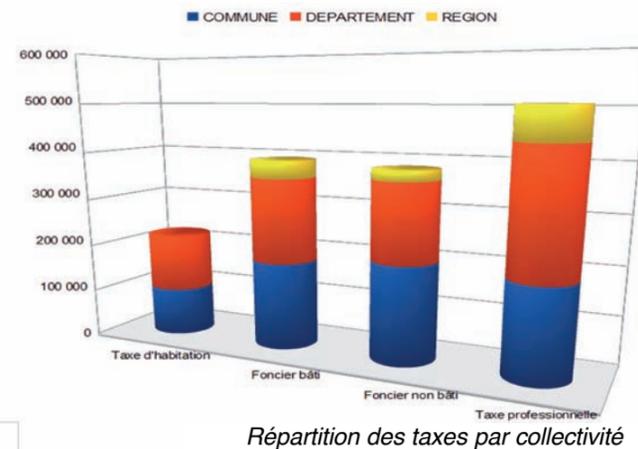
**Environnement et cadre de vie**  
147 999 €



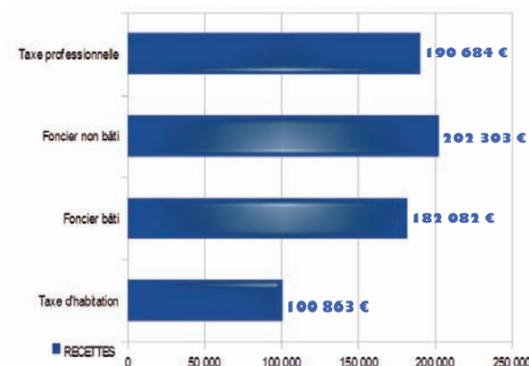
**Voirie et réseaux**  
127 921 €

## Fiscalité

Le 16 mars 2009, le Conseil Municipal laissait inchangé les taux et votait à l'unanimité les taux d'imposition des 4 taxes.



**Répartition des taxes et leurs recettes correspondantes**



**Bases d'imposition 2009 - Bases x Taux = Produit**

T.P.	1 572 000 x 12,13 =	190 684
T.F.N.B.	176 700 x 114,49 =	202 304
T.F.B.	743 800 x 24,48 =	182 082
T.H.	990 800 x 10,18 =	100 863

# SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 17 février 2009

- ♦ Approbation du projet aménagement sécurité de la RD 113 et signature de la convention avec le Conseil Général du Gers.
- ♦ Demande de garantie prêts HLM pour la réhabilitation de l'ancienne gendarmerie (décision qui remplace et annule celle en date du 19/02/08 et des 4 logements rue Pémay
- ♦ Approbation de l'édition du bulletin municipal par l'imprimerie Daubas à Nogaro.
- ♦ Attribution d'une subvention exceptionnelle de 30 € par élève à 3 familles montréalaises dont les enfants fréquentent le collège de Condom et ce, à l'occasion d'un voyage scolaire en Allemagne.
- ♦ Demande de subventions auprès de la Fondation du Patrimoine et auprès de M. Aymeri de Montesquiou, Sénateur du Gers, au titre de la réserve parlementaire, afin de réparer les vitraux de l'église suite à la tempête du 24 janvier dernier.
- ♦ Renouvellement du partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales du Gers dans le cadre du dispositif «Contrat Enfance et Jeunesse».

## Séance du 16 mars 2009

- ♦ Approbation des Comptes Administratifs 2008 de la commune, de Séviac et du CCAS
- ♦ Appel à candidature pour la maîtrise d'œuvre des travaux du chai Cassaigneau et de la toiture de la salle Aurensan.
- ♦ Examen de l'appel d'offre relatif au projet de développement économique de Montréal et mise en attente de la décision de lancer, au vu des dégâts importants liés à tempête du 24 janvier dernier.
- ♦ Instauration d'un forfait au trimestre pour occupation du domaine public à l'année, dans le cadre du marché du vendredi, applicables pour 5 commerçants habitués.
- ♦ Approbation de la révision du tarif journalier de location du local chasse, à savoir : 80€ pour les habitants de la commune de Montréal et 130 € pour les personnes extérieures à la commune.
- ♦ Dénonciation de la délégation de service public de la base de loisirs par Oléa et approbation de sa reprise en gestion par la commune, en maintenant cependant le loyer de 2 000€ au titre de la rupture de DSP, la suppression du fonctionnement du toboggan et ce en l'attente d'une décision future sur la destinée économique et touristique de la base.



## Séance du 31 mars 2009

- ♦ Approbation du Budget Primitif 2009 de la commune (voir en page 4).
- ♦ Approbation du Budget Primitif du CCAS qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 6 882, 00 €.
- ♦ Approbation des subventions allouées aux syndicats et associations pour un montant de 112 703, 00 €.
- ♦ Mise à disposition du bureau du rez de chaussée de la Mairie (anciennement ADMR) de Mlle Espitalier Kelly pour l'installation d'un institut de beauté.
- ♦ Approbation du choix des architectes pour l'aménagement de l'ensemble des locaux communaux à M. Pouban pour la réfection de la toiture de salle Aurensan et l'aménagement du rez-de-chaussée de la salle des Cornières ; à la SARL Atelier Architecture A3+ pour l'aménagement d'un gîte d'étape et des bureaux au 1<sup>er</sup> étage de la Mairie ainsi que l'aménagement d'un local pour un commerce (boucherie).
- ♦ Adhésion de la commune d'Escalans au Syndicat intercommunal pour l'aménagement de la Gélise.
- ♦ Adhésion au Fonds de Solidarité Logement et Fonds d'Aide aux Jeunes, au titre de l'année 2009 à concurrence d'une participation de 0, 40 €/ hab.

- ♦ Application du dispositif du Plan de relance de l'économie relatif au FCTVA.

- ♦ Signature de la convention avec le Conseil Général du Gers relative à la gestion scientifique des sites et musées du Gers.

## SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 19 mai 2009

- ♦ Acceptation de la proposition du bureau d'études Socotec pour réalisation d'une étude de faisabilité et de marché du gîte d'étape.
- ♦ Acceptation du devis de M. Tosetto d'un montant de 130 € HT du Km pour le débroussaillage des chemins communaux.
- ♦ Approbation de la revalorisation de la redevance pour occupation du domaine public s'élevant à un montant de 180 €.
- ♦ Approbation de l'institution d'une régie de recettes à la base de loisirs.
- ♦ Augmentation de 2,83 % des loyers de la résidence Charles de Gaulle.
- ♦ Acceptation du devis de l'entreprise Pironi Artifice pour le spectacle du 14 juillet pour un montant de 1 250 € TTC.
- ♦ Approbation concernant l'adhésion de la commune de Seailles à la compétence « assainissement non collectif » du Syndicat Armagnac Ténarèze.
- ♦ Approbation relative à l'adhésion de la Commune de Fourcès aux compétences « Eau potable et assainissement collectif » du Syndicat Armagnac Ténarèze.
- ♦ Acceptation du devis de la société TASSO pour le traitement de l'eau du lac pour un montant de 1980 € HT.



### Séance du 2 juillet 2009

- ♦ Acceptation du devis de la CCI d'un montant de 1 085 € pour une étude de faisabilité par la CCI (FISAC) pour la création d'une boucherie.
- ♦ Acceptation de louer un bureau au Trésor public au 1<sup>er</sup> étage de la mairie pour un montant mensuel de 150 € à compter du 15 juillet 2009, les charges d'électricité seront prises en charge par la commune.
- ♦ Modification des tarifs de la buvette de la base de loisirs.
- ♦ Modification du tableau des effectifs du personnel compte tenu de la réforme des carrières.
- ♦ Prise en charge du transport scolaire lors du déplacement à Wittisheim pour un montant de 3 000 €.
- ♦ Autorisation de lancer un appel d'offres relatif au projet d'aménagement des bureaux de la mairie pour un montant HT de 140 000 €.
- ♦ Acceptation du devis de la société Motoculture Polesello pour l'achat de la débroussailleuse 'FS 450' pour un montant de 1 015 € TTC.
- ♦ Acceptation du devis de la société Pyrénées Marquage pour des travaux marquage au sol, pour un montant de 3 906,08 € TTC.

### Séance du 16 juin 2009

- ♦ Acceptation de des avant-projets de création d'un gîte d'étape, de la boucherie et de la réfection du secrétariat de mairie pour un montant HT, respectivement de 170 000 €, 80 000 € et 140 000 €.
- ♦ Demandes de subventions afin de participer au financement des travaux de restauration des bâtiments communaux et sauvegarde des commerces en zone rurale (boucherie) auprès :
  - de M. Aymeri de Montesquiou, Sénateur du Gers, au titre de la réserve parlementaire,
  - du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC),
  - des services du Pays d'Armagnac
- ♦ Rejet de la demande d'achat d'une petite parcelle de la distillerie du Sud-Ouest
- ♦ Décision d'engager la réalisation des travaux de réseaux, sur la voie communale n°120, dont le coût total estimé s'élève à 15 375,00 € HT.

### Séance du 5 août 2009

- ♦ Approbation Avant Projet Sommaire (APS) pour l'aménagement de la salle des Cornières pour un montant de 49 485,20 € TTC
- ♦ Approbation Avant Projet Sommaire (APS) pour la réfection de la toiture de la salle Aurensan pour un montant de 61 600,00 € TTC.
- ♦ Installation de mobilier sur la Place de l'Hôtel de Ville, réorganisation de l'espace de la place des Champions de France et suppression temporaire d'autorisation d'occupation du domaine public.
- ♦ Approbation de la contribution complémentaire exceptionnelle de solidarité au profit du SDIS pour un montant de 1060,58 €.

## SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 21 octobre 2009

- ♦ Attribution du marché pour l'aménagement de la mairie pour un montant de 176 356,94 € HT soit 210 922,90 € TTC aux entreprises : Bâtiment Gascon, CEF/A31S, Presani, Teani, Art Concept, Seeba, Dousset Pilati, Tejedor, Hays & Fils, Biaux.
- ♦ Attribution du marché pour l'aménagement de la boucherie pour un montant de 53 605,40 € HT soit 64 112,06 € TTC aux entreprises : Bâtiment Gascon, CEF/A31S, Presani, Teani, Art Concept, Seeba, Dousset Pilati, Tejedor, Hays & Fils.
- ♦ Report du choix du prêteur pour le financement de la mairie et de la boucherie, en raison du manque de pièces complémentaires et de propositions d'offres diverses.
- ♦ Achat pour 1 euro symbolique d'un terrain rue du 11 novembre au Toit Familial de Gascogne.
- ♦ Approbation de l'adhésion des communes de Montesquiou, Monclar sur l'Osse, Bars, Marseillan, Laas, Saint Maur au Syndicat Intercommunal de l'Osse/Guiroué/Auzoué.
- ♦ Approbation de la modification des statuts du Sivu afin d'en exclure expressément les fouilles programmées de la Domus et ce, pour des motifs tenant au financement.
- ♦ Acceptation du lancement d'une enquête publique, chemin de Moussègne et chemin rural n°76 de Séviac à Lanave (en partie) suite à plusieurs demandes d'acquisition de chemins.
- ♦ Report de la demande d'exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties concernant le mode de production biologique.
- ♦ Refus de modification du tarif marché pour les non habitués.

### Séance du 17 décembre 2009

- ♦ Approbation de l'édition du bulletin municipal par l'imprimerie du Prieuré.
- ♦ Acceptation de l'étude de faisabilité pour la réalisation d'un lotissement de 20 à 30 lots.
- ♦ Augmentation des loyers des bâtiments communaux au 01/01/2010.
- ♦ Attribution d'une subvention à l'association de course landaise d'un montant de 1100 €.
- ♦ Acceptation de la 1<sup>ère</sup> tranche de travaux intérieurs de l'église de Luzanet pour un montant de 132 850 € HT avec demande de subvention.
- ♦ Approbation de la garantie d'emprunt Toit Familial de Gascogne.
- ♦ Acceptation des offres de contrats d'assurance à AXA « Pierre Beyries » pour les dommages aux biens et Responsabilité Civile Communale pour un montant respectif de 6 046,46 € TTC et 468,64 € TTC et Groupama pour la flotte automobile d'un montant de 2 461,10 € TTC.
- ♦ Acceptation de l'Appel d'Offres pour les travaux relatifs aux vitraux de la collégiale.
- ♦ Désignation des délégués communautaires pour la Communauté du Mézinis : Gérard Bezerra, Pierrette Segat, Christian Duffau.
- ♦ Adoption du régime indemnitaire du personnel.
- ♦ Modification du tableau des effectifs.



### Séance du 7 octobre 2009

- ♦ Demande d'adhésion de la commune de Montréal à la communauté de communes du Mézinis pour le 1<sup>er</sup> janvier 2010.
- ♦ Achat de la bande de terrain appartenant à M. Négri pour l'installation d'un transformateur électrique afin de renforcer le réseau dans le secteur Nord de la commune.
- ♦ Attribution du marché de la salle Aurensan pour un montant HT de 53 828,69 €, soit 64 379,11 € TTC aux entreprises : Abso Charpente, Art Concept, Buffomene.
- ♦ Attribution du marché de la salle des Cornières pour un montant HT de 42 201,06 € soit 50 472,47 € TTC aux entreprises : Negrini, Armc, Art Concept, Buffomene, Tejedor, Sarl Dedieu, Deberdt.
- ♦ Approbation de l'adhésion de la commune de Ramouzens au Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la Gélise.
- ♦ Autorisation de retrait de la commune de Dému du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la Gélise.

### Séance du 10 nov. 2009

- ♦ Approbation de la contraction de prêts auprès de la Caisse d'Épargne - de 35 000 € sur 7 ans, pour l'achat de matériel, à un taux de 2,99 %, - de 100 000 € sur 10 ans, pour les travaux de voirie, à un taux de 3,44 %, - de 200 000 € sur 12 ans, pour les travaux sur bâtiments communaux, à un taux de 3,64 %, - Validation de l'avant-projet du bulletin municipal.
- ♦ Acceptation du nouveau Contrat d'Accompagnement à l'Emploi « Passerelle » destiné aux personnes âgées de 16 à 26 ans.
- ♦ Approbation du renouvellement de la convention de mise à disposition des locaux de la Maison de Retraite à l'association Mont-Royal en Gascogne.

## PRINCIPAUX TRAVAUX 2009



La commune a refait en enrobé à froid la route de Lasserre à Routges et Peyrouat (4 km) et la route de Papon au château d'eau d'Arquizan (2,5 km) pour un total de 120 000 € HT, auxquels s'ajoutent 20 000 € HT de réparations effectuées sur les autres routes montréalaises.



Aménagement de la boucherie pour un montant de 64 112.06 € TTC. Fin des travaux prévue pour le 1<sup>er</sup> semestre 2010.



Réfection des marches du cimetière réalisée en régie.



Construction d'un terrain multisports (27 612.68 € TTC).



## PRINCIPAUX TRAVAUX 2009



**Un projet qui associe l'architecture du bâtiment à sa fonctionnalité.**

Dans le cadre de la poursuite de sa politique d'investissement au titre de la gestion des bâtiments communaux, le conseil municipal a adopté cette année de nombreux travaux de rénovation.

Depuis maintenant 25 ans, aucun travaux n'avaient été effectués dans les locaux de la mairie. Vétusté, normes de sécurité, nécessité d'un local pour les archives et d'un bureau pour les élus... autant de besoins nécessitant des travaux indispensables afin d'offrir au personnel communal et aux élus des con-

ditions de travail optimales, et au public un meilleur accueil.

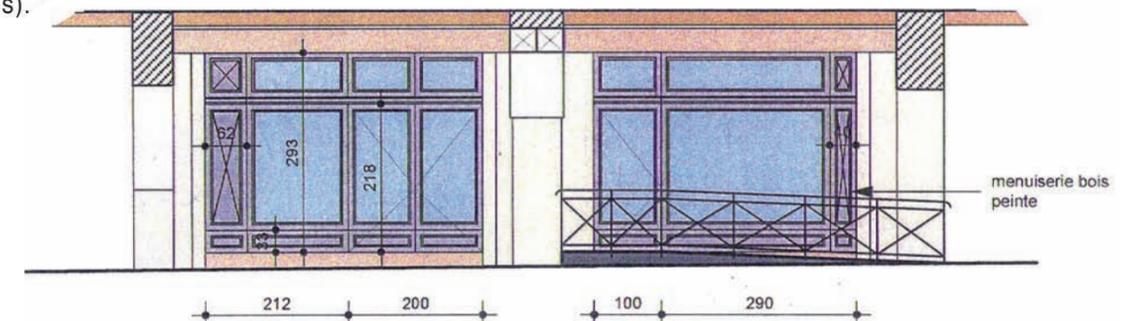
Après la rénovation de la salle du conseil et l'ancien salon de musique, débutée en 2008, (peinture et parquet), pour un montant de 27 465.47 € TTC, (dont 3 184 € et 9 550 € de subventions Région et Département), le conseil municipal adoptait la réfection du secrétariat de mairie, des archives et du bureau du SIVOM pour un montant total de 210 922.90 € TTC.

En attendant la fin des travaux, prévus pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2010, il a fallu réorganiser l'administration communale. Ainsi, les agents accueillent provisoirement les usagers dans la salle des cornières au 1<sup>er</sup> étage.



Remise aux normes de la salle du théâtre (toiture, plafond, luminaires), rue Aurenzan, pour un coût de 64 379.11 € TTC. Cette salle culturelle rénovée peut accueillir 250 personnes.

Rénovation de la salle des cornières pour un montant de 50 472,47€ TTC (doublage des murs, plâtre mur et plafond, électricité, carrelage, peinture et ferronnerie extérieure accès personnes handicapées).



## Séviac

« Protéger les vestiges mis à jour »



Le projet de protection et de valorisation de la Villa de Séviac, Monument Historique propriété de la Commune de Montréal-du-Gers, entre dans sa phase de réalisation.

Intégrée au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique Pôle archéologique Élusa-Séviac, cette résidence rurale de 4 000 m<sup>2</sup> dotée de thermes privés et de mosaïques remarquables (450 m<sup>2</sup>) va faire l'objet de travaux d'envergure.

Il s'agit à la fois de préserver ce patrimoine exceptionnel, témoin d'un passé prestigieux, et de faciliter la compréhension du site et des vestiges par le public.

## Priorité aux thermes

En concertation étroite avec l'ensemble des partenaires du projet, il a été convenu d'intervenir prioritairement sur le secteur des thermes, situé au sud de la Villa, aujourd'hui le plus menacé, notamment par les intempéries.

Dans un premier temps, la mission, confiée à l'Architecte en Chef des Monuments Historiques, consiste en la démolition des abris actuels et la construction de nouvelles structures plus adaptées.

Ces travaux, qui devraient commencer début 2010, vont ainsi permettre de protéger les maçonneries et les mosaïques en place, en assurant notamment une gestion efficace des eaux de pluie.

Le montant des travaux de cette phase s'élève à 536 407 €, subventionnée par la Région et l'Etat respectivement à hauteur de 134 101 € et 160 922 €. Un emprunt sur 30 ans a été contracté à cet effet, évalué à 241 340 €.

La valorisation des vestiges sera programmée courant 2010.

## Des aménagements en faveur du public

Il s'agira de restaurer les maçonneries et les mosaïques endommagées, voire de restituer ou d'évoquer des éléments aujourd'hui disparus. La création d'un parcours de découverte et la mise en place de supports à la visite complèteront l'aménagement du secteur thermal. Ces interventions permettront une meilleure compréhension de ces espaces privés, de leur fonctionnement et de leur place dans la Villa.

Les travaux se poursuivront progressivement sur les autres secteurs jusqu'à une réhabilitation globale du site, afin d'assurer sa pérennité tout en continuant à accueillir les visiteurs dans de bonnes conditions.

## Luzanet

## Coup de pouce de la Fondation

Cet organisme, oeuvrant pour la défense du patrimoine en voie de disparition, apporte son soutien à la restauration de cet édifice du gothique flamboyant.

2009 a été une année de transition au point de vue des grands travaux. L'extérieur est terminé. Mais la poursuite de sa restauration n'est pas pour autant arrêtée puisque une étude pour les travaux intérieurs a été réalisée par le cabinet de Stéphane Thouin, architecte en chef des Monuments Historiques. Une étude prise en charge par la DRAC pour un montant de 12 000 euros. La première tranche des travaux intérieurs est prévue pour 2010.

## Une cloche de 800 kg

En attendant, l'Association de sauvegarde de la chapelle de Luzanet n'est pas restée inactive. En mars, la petite cloche a été remise en place.



Le clocher fraîchement restauré et ses deux cloches.

Septembre a vu la seconde cloche, offerte par la famille de Galard en 1852 à la chapelle, remontée dans sa niche d'origine. Un événement qui a rassemblé voisins et amis dans une ambiance conviviale. Le tombeau de la famille de Galard a été rénové grâce au don de la famille de Galard-Terraube. Enfin, la porte de la chapelle a été refaite en chêne massif par deux compagnons mais ne sera placée qu'en fin des travaux.

## Mobiliser des mécènes

Dans un tout autre registre, la

commune et l'association ont signé une convention avec Christophe Jankoviak, délégué départemental de la Fondation du Patrimoine, dans le but d'aider à la poursuite de la restauration de la chapelle.

La motivation, la bonne volonté, l'efficacité de l'association demeurent toujours aussi fortes. Mais il reste beaucoup à faire et toute l'équipe compte sur la générosité de tous pour aider ainsi la commune à valoriser ses monuments historiques.

Contact : Pierre Mathieu (Président)  
Tél. 05 62 29 41 90

## BON DE SOUSCRIPTION POUR LA RESTAURATION DE.....

Oui je fais un don de.....euros et je bénéficie d'une économie d'impôt pour l'année 2010

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de « Fondation du Patrimoine »

J'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine régional, dans le cas où celui-ci n'aboutirait pas.

**Pour les particuliers**, votre don est déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable OU de l'impôt sur la Fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50.000 €.

**Pour les entreprises**, réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires.

Votre don donnera lieu à l'envoi d'un reçu fiscal, que vous pourrez joindre à votre déclaration de revenus. Le reçu fiscal sera établi au nom et à l'adresse indiqués sur le chèque.

Je souhaite bénéficier d'une économie d'impôt au titre :

◆ de l'impôt sur le revenu      ◆ de l'impôt sur la Fortune      ◆ de l'impôt sur les Sociétés

NOM ou SOCIÉTÉ : ..... Adresse : ..... Code Postal : ..... Ville : .....

Coupon réponse à renvoyer à : **Fondation du Patrimoine** - Délégation Régionale Midi-Pyrénées  
c/o Clinique Saint-Aubin - 34 Rue d'Aubuisson - 31000 TOULOUSE

Conformément à la loi informatique et libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers, à l'informatique et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant dont nous sommes seuls destinataires. Le maître d'ouvrage s'engage à affecter l'ensemble des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine régional pour le cas où le projet de restauration n'aboutirait pas.

## Une nouvelle signalétique

*Bien qu'en ruine, cette église du 11<sup>e</sup> siècle reste un édifice roman intéressant classé monument historique depuis 1979.*

**A**près une interruption de quelques mois due à la nécessité de pallier les dégâts de la tempête Klaus, les travaux de réfection du haut des murs de la nef vont se poursuivre.

### Le soutien de la Fondation du patrimoine

Pour en accélérer le rythme, une convention entre la municipalité, la Fondation du Patrimoine et l'association « Pour Genens » sera prochainement signée, dans l'espoir d'obtenir une contribution du mécénat. Pour l'heure, le conseil municipal du 22 décembre dernier a approuvé l'estimation de la 4<sup>e</sup> tranche des travaux d'entretien relative à la consolidation des arases des murs.

Sur ses fonds propres, l'association a financé cet automne deux actions.

### Un entretien scrupuleux

Tout d'abord, la pose de deux bornes en pierre taillée à l'entrée du chemin menant à l'église. Ces bornes, munies d'une chaîne et d'un cadenas interdiront aux véhicules non autorisés de s'approcher du bâtiment, limitant ainsi les risques de vandalisme.

**30** c'est le nombre d'églises répertoriées sur le territoire de Montréal au moyen-âge. La commune fut en effet « un des points de la Gascogne les plus riches en paroisses. Aujourd'hui, il en reste 7. Les églises d'Arquizan, Balarin, Corneillan, Genens, Luzanet, Montréal, et Routgés. Source: Revue de Gascogne



L'accès à Genens est désormais visible

De plus, un panneau en aluminium a été fabriqué portant le logo officiel des monuments historiques et fournissant quelques brèves indications sur l'édifice.

Il y a quelques années encore, Saint-Pierre de Genens apparaissait au visiteur comme une ruine abandonnée, ce qui ne pouvait qu'encourager les déprédations. Nul ne peut ignorer aujourd'hui qu'il s'agit d'un monument historique classé et soigneusement entretenu, qu'il convient de respecter.

Afin de fournir aux touristes intéressés davantage d'informations, l'association se propose d'éditer l'an prochain, en synthétisant la documentation historique disponible, une brochure qui pourrait être mise en vente à l'Office du Tourisme.

Contact : Jean Brouste (Président)  
Tél. 05.62.29.41.93

### Un peu d'histoire...

En 1255, Genens est désertée au profit de la bastide de Montréal qui vient de s'ériger. Au lendemain de la Révolution, ses pierres vont servir à réparer la collégiale de Montréal, Genens perdant ainsi la voûte de sa nef.

### Vitraux de la collégiale



Le 17 février 2009, le conseil municipal sollicitait une subvention auprès de la Fondation du Patrimoine et auprès d'Aymeri de Montesquiou, au titre de la réserve parlementaire, afin de faire face aux réparations des vitraux de la collégiale estimées à 86 000 € HT.

La collectivité a missionné Pierre Cadot, architecte du patrimoine, pour la restauration des vitraux. Le 2 décembre dernier, le permis de construire a été déposé en mairie, les appels d'offres lancés dans la foulée et les demandes de subvention ont été déposées auprès de la Région Midi-Pyrénées et du Département du Gers pour un projet définitif de 126 000 € HT.

Parallèlement, la convention avec la Fondation du Patrimoine a été signée le 28 mai dernier et la souscription lancée.

En effet, si l'assurance prend en charge les réparations à hauteur de 60 000 €, il reste encore 66 000 € HT à trouver. Avis aux mécènes !

## ENVIRONNEMENT

Association des Plus Beaux Villages de France

## Promouvoir un certain art de vivre

*Montréal fait partie des 151 communes rurales sélectionnées par l'Association des Plus Beaux Villages de France dont les préoccupations reposent sur la préservation de la qualité de leur patrimoine... mais également sur la valorisation de ces lieux où le bien-être se concilie avec bien d'autres richesses telles que la culture ou la gastronomie ...*



Les côtes de Gascogne représentées au marché du vin de Rodemack par Jérôme Bédouret (en médaillon).

**A**u fil des années, les marchés du savoir-faire ont conquis bon nombre de viticulteurs et d'artisans qui ont su rendre ce rendez-vous convivial et fédérateur.

### Les produits du terroir valorisés

Jérôme et Lydie Bedouret, du domaine de Caude, s'y rendent déjà depuis plusieurs années pour promouvoir leurs Côtes de Gascogne et n'ont pas manqué, cette année encore, le marché aux vins de Rodemack en Moselle. Claire et Howard Owen, artisans d'art, participaient, pour leur part, à leurs premières journées artisanales, grande nouveauté 2009, organisée par l'Association à Sauveterre-de-Rouergue. « Pour la commune, ces marchés sont à la fois un gage de qualité et de notoriété » explique Michel Laffargue, membre de la Commission Développement au sein de l'association qui poursuit « tout comme l'ont fait au tout début de ces marchés, Martin et Mathieu Béraut

du domaine de Pellehaut, nos vignerons et nos artisans d'art participent ainsi à la promotion de notre village tant au niveau national, qu'international ».

### Handicap et culture

Si la dimension événementielle fait la part belle à l'association, d'autres chantiers intéressants sont également mis en œuvre, en partenariat avec divers organismes notamment l'accessibilité des circuits de visite aux déficients visuels, un travail engagé avec l'association Braille et Culture. C'est le cas également avec le Lions de France avec qui une convention a été signée en juin dernier. Une ambition commune au profit de la culture qui mettra en exergue les œuvres de la collection du patrimoine du Lions. Montréal s'est ainsi portée candidate et accueillera une exposition en 2010.

Montréal fait partie des villages « les plus actifs » aux dires des membres de l'association. Une réputation qui ne lui fera pas

défaute puisqu'elle organisera l'assemblée générale du 26 au 28 mars 2010, avec la participation des trois autres villes membres de l'association, Fourcès, Sarrant et Larresinglé.

### Développement durable

Le 19 mai dernier, le Conseil Municipal a donné son accord à la signature d'une convention avec EDF relative à une action de développement durable pour un montant de 966 € HT par an. Cette convention certifie de la fourniture, par EDF, d'électricité d'origine renouvelable et pourra favoriser l'obtention de subventions départementales dans le cadre de l'agenda 21.

### Intempéries

Lors d'événements météorologiques entraînant des détériorations, voire des chutes de lignes et poteaux électriques ou téléphoniques, la population est invitée à informer la mairie afin qu'elle transmette le plus rapidement possible ces détériorations aux services concernés.

### Ordures ménagères

## Des sacs remplacent les bacs verts

Le contrat avec la société Conteneur, en charge de l'entretien, la maintenance et la location des bacs de collecte d'ordures à couvercle vert et jaune, s'est terminé le 31 décembre 2009.

Pour des raisons économiques, d'organisation de collecte et d'esthétique dans les rues, le comité Syndical du SICTOM, réuni le 12 novembre dernier a décidé à l'unanimité de remplacer dans le courant du 1er semestre 2010, l'ensemble des bacs de collecte individuels à couvercle vert par des sacs plastiques biodégradables qui seront distribués par la commune. En outre, le SICTOM a décidé du rachat de l'ensemble du parc existant en l'état.

A la suite de ces décisions, il a été acté que 2 passages seraient effectués pour la collecte des ordures ménagères. Les jours seront précisés ultérieurement par voie de presse.

Par ailleurs, les conteneurs collectifs resteront toujours à votre disposition.

Pensez également à la déchetterie ouverte tous les lundis, mardis, vendredis et samedis après-midi de 13h30 à 18h00 et 17h00 en période hivernale.

**Pour tout renseignement :**

**Huguette Carles, déléguée au SICTOM (05 62 29 47 40)**

**SICTOM : 05 62 68 22 70**

**Déchetterie : 05 62 28 25 83**

### Tri sélectif

## Bien trier, c'est moins payer !

En effet, le coût de la taxe d'ordures ménagères peut-être réduit si vous faites l'effort de jeter vos déchets dans les bacs appropriés. Alors dans un souci de meilleure gestion collective, respectez le tri.



### Un peu de civisme !

Le Maire est détenteur du pouvoir de police générale qui l'habilite à intervenir pour assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique. Il dispose, également du pouvoir de police spéciale que lui attribue le Code Rural.

A ce titre, le Maire peut prendre toutes les dispositions propres à empêcher la divagation des animaux errants qui est interdite par arrêté municipal du 11 juin 2008. Les propriétaires peuvent être poursuivis et les animaux mis en fourrière.

De même, la municipalité sensibilise la population aux vols de lavandes et géraniums perpétrés en 2009. Ces actes peuvent être punis du fait de détérioration de biens publics.

Enfin, la municipalité a installé des emplacements de stationnement qu'il convient de respecter pour le bien-être de tous et rappelle que les zones de stationnement pour personnes à mobilité réduite leur sont exclusivement réservées.

### Station d'épuration

La station d'épuration possède une capacité de traitement de 600 équivalent/habitant exploitée par le Syndicat Armagnac Ténarèze (SAT), présidé par Gérard Bezerra.

Une nouvelle station d'une capacité de 2000 équivalent/habitant et d'un coût de 480 000 €HT va être construite par le SAT sur le terrain de la Caillavère que la municipalité vient d'acheter.

Un plan de construction et de rénovation des stations a été lancé ainsi qu'une réalisation d'un forage sur la commune d'Eauze permettant à notre syndicat de disposer d'une ressource supplémentaire d'eau potable de 1,5 million de m3 par an.

Aujourd'hui, le syndicat produit et vend 1 million de m3 par an. L'apport du nouveau forage de 1,5 million de m3 nous laisse augurer que pendant 15 ou 20 ans nous pourrions faire face à toutes nouvelles demandes d'abonnés.

## Fleurir c'est accueillir



Embellir ses espaces verts, ses entrées tout en économisant l'eau, en limitant les produits chimiques, notamment par l'utilisation du paillage, sont les premiers critères de développement durable adoptés par la commune dans le cadre de sa politique de fleurissement.

### L'image de la commune valorisée

L'intérêt que représente la mise en place d'une démarche de fleurissement raisonnée est bien réel pour Montréal et contribue à la valorisation de son patrimoine, favorise son tourisme et son économie locale.

C'est la raison pour laquelle la commune poursuit ses aménagements et ses plantations et ce, en tenant compte des conseils de spécialistes.

Cette année encore, de nombreuses actions ont été réalisées : pose de jardinières, plantation de rosiers et de buis au monument aux morts, aménagement du talus de la côte de la Guillotine, plantations de tilleuls et installation de bancs à la ré-

sidence des promenades, création d'un espace vert à la vierge et plantations d'arbres route de Gondrin, avec la participation de l'association « Arbres et paysages ».

### Pas de concours de maisons fleuries

Le fleurissement du village est une pratique à laquelle les habitants autant que les élus sont très attachés.

« Que tous ceux qui oeuvrent avec soin et passion pour l'embellissement de notre bastide, tant les particuliers que les employés municipaux, soient remerciés » gratifie Pierrette Ségat, Adjointe à l'amélioration du cadre de vie.

Si le Département n'a pas organisé en 2009 de concours de maisons fleuries pour les particuliers, il a toutefois décerné des prix aux initiatives en faveur du développement durable et l'amélioration du cadre de vie.

La commune a ainsi été récompensé le 11 décembre dernier, pour la pose de panneaux de signalisation dans le village.

### Syndicat d'Aménagement de la Gélise et de l'Isaute

Depuis deux ans, une réflexion a été engagée par les élus pour que les objectifs d'entretien des rivières soient compatibles avec les orientations de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau qui impose l'atteinte du bon état écologique pour toutes les interventions sur les milieux aquatiques.

Le syndicat a mandaté un bureau d'étude en mai 2009 pour la réalisation du schéma d'aménagement de la rivière Isaute et de son bassin versant. Une réunion publique a été organisée et l'ensemble des cours d'eau du bassin versant de l'Isaute (près de 100 km de rivière) a été prospecté. La phase de restitution se déroulera début 2010 par le biais de 3 réunions publiques. L'objectif est d'expliquer les causes des dégradations observées et de présenter des alternatives de gestion pour l'amélioration de la qualité de l'eau et des habitats.

### Syndicat Intercommunal de l'Osse, de la Guiroue et de l'Auzoue

La prochaine tranche de travaux sur l'Auzoue est prévue début 2011 et portera principalement sur l'enlèvement d'embâcles présentant un risque pour la sécurité publique et sur le traitement sélectif de la végétation.



**Opération Bourg 2010**

**15 logements locatifs sur Montréal**

Le Toit Familial de Gascogne, opérateur historique dans la conception réalisation de logements locatifs, est présent dans 70 communes du Département. Avec l'opération «bourg 2010», cet organisme est aujourd'hui présent dans la commune pour 3 opérations :

- ♦ La réhabilitation de 4 logements (T3 et T4) en plein cœur de ville « Le Patio », avec jardin.
- ♦ La réhabilitation de l'ancienne gendarmerie en 7 logements locatifs avec garages et jardins.
- ♦ La construction de 4 logements rue Pemay, pour personnes à mobilité réduite, qui débute



tera courant 1<sup>er</sup> trimestre 2010. De la construction à la réhabilitation la Société Anonyme Gasconne crée des espaces de vies adaptés au contexte architectural de votre commune...

**« Pass foncier »**

Les partenaires sociaux réunis au sein de l'Union d'Economie Sociale pour le Logement (UESL) ont créé un dispositif dénommé Pass-foncier qui a pour objectif de favoriser l'accès à la propriété des ménages sous plafonds de ressources en différant l'acquisition de tout ou partie de la charge foncière de la maison. La participation de la commune à ce dispositif, porté sur le département du Gers par le CIL du Gers en Gascogne, permettra de développer l'accès social à la propriété sur son territoire.

Le 2 juillet dernier, le conseil municipal décidait d'appliquer ce dispositif sur tout le territoire communal. Concrètement, la commune devrait conclure en 2010 une convention de partenariat impliquant l'octroi par la commune d'une aide financière versée en une seule fois au profit de l'acquéreur, entre les mains du notaire.

L'octroi de cette aide financière joue un rôle de levier considérable car elle permet de déclencher de nombreux avantages (Prêt à taux zéro majoré, portage foncier, TVA à 5, 50 %).

Le montant de l'aide :  
3 personnes ou - 3 000 €  
4 personnes et + 4 000 €

**Transport à la demande**

**Un service à la personne réactif**

Par délibération du 28 décembre 2008, le conseil municipal demandait par l'intermédiaire du Syndicat de Communes du Canton de Montréal la remise en fonction de la compétence transport à la demande (TAD).

Ce service bénéficiera aux personnes qui n'ont pas de moyen de locomotion. Bien entendu le TAD ne sera pas mis en place dans un but de concurrence mais de service à la personne, la commune étant dépourvue de certains spécialistes, commerces

et autres administrations. Ce service a pris effet le 1er août 2009 et est effectué par les transports Canton. Les destinations sont les suivantes :

- MONTREAL : le vendredi de 9H à 12H (coût 2 €)
- CONDOM : 1er mercredi du mois de 10H à 12H (coût 3,50€)
- EAUZE : 3ème jeudi du mois de 10H à 12H (coût 3,50€)
- Gratuit pour les enfants de - de 7 ans accompagnés. Les personnes sont priées d'appeler la mairie la veille de leur déplacement.

**ADMR**

Le bureau de Montréal est ouvert au public du lundi au vendredi de 9H à 12H et par téléphone au 05.62.28.96.54 de 8H à 18H  
L'ADMR du canton de Montréal peut également vous livrer des repas à domicile. Ce service est ouvert à tous sans distinction d'âge. La livraison s'adapte à vos besoins, ponctuels ou permanents. Le prix du plateau repas est de 9 euros. Pour vos petits travaux de bricolage, vous pouvez également faire appel à notre service «Homme toute main».

**Résidence hôtelière**

**Un projet touristique porteur**

La saison 2009 se termine et Olea souhaite remercier l'ensemble des intervenants participant à l'accueil des vacanciers.

« Dans une saison en demi teinte, marquée par l'absence des clientèles étrangères touchées par la crise économique, la résidence Olea a accueilli, cette année, 1017 familles pour un cumul de 6151 nuitées, à comparer aux 520 familles accueillies en 2008. Ce résultat peut paraître satisfaisant mais reste encore faible pour atteindre les objectifs de rentabilité souhaités » conclut le gestionnaire du hameau de Montréal, Germain Delhy.

Néanmoins, la résidence engendre depuis maintenant 2 ans des retombées économiques sur le territoire communal et environnant, tant pour les commerçants et les producteurs que pour Séviac.



**Classement en commune touristique**

A la suite d'un décret et d'un arrêté du 2 septembre 2008 réformant considérablement le classement des communes touristiques et des stations classées de tourisme, le Conseil municipal sollicitait, le 16 mars dernier, la dénomination de commune touristique.

Un arrêté préfectoral du 26 juin a accordé ce classement pour une durée de cinq ans. Ce classement ouvre droit à une

dotation spécifique de l'Etat tous les ans.

La commune dispose aujourd'hui d'une capacité d'hébergement de 570 personnes, d'un office de Tourisme classé 1 étoile avec plus de 13 000 visiteurs et de nombreuses animations culturelles.

Ces atouts lui ont permis d'accéder à cette classification qui impose une gamme de services de qualité, d'animations et d'hébergements touristiques variés.

**La commune en chiffres**

- ♦ Superficie 6 350 ha
- ♦ 1 285 habitants
- ♦ Altitude 183 m
- ♦ 103 écoliers
- ♦ 986 ha de superficie boisée
- ♦ 128 agriculteurs dont 81 ont le siège sur la commune.
- ♦ Récoltes de vins 2009 : 123 400.58 hectolitres pour une superficie de 1091 ha.



**Une station service relookée**

La station service de Jean-Luc Bonnetto s'est mise aux normes pour respecter la législation en vigueur, et a profité des travaux pour se doter d'un automate pour le libre service. Il est désormais possible de faire son plein de carburant à toute heure 24H/24.

Cependant Jean-Luc Bonnetto tient une permanence de 7H00 à 8H30, de 12H00 à 15H00 et de 17H00 à 20H30, notamment pour les bouteilles de gaz. Le reste du temps, il assure les livraisons de fioul.

**Nouveaux artisans commerçants**

- ♦ Xavier Mora. Mécanicien Route de Condom - Tél. 05.62.29.41.77
- ♦ Kelly Espitalier. Esthéticienne Institut à Fleur de Peau, Place l'Hôtel de ville - Tél.05.62.28.89.48/06.73.67.40.50
- ♦ Laëticia Viboud. Coiffeuse O en Couleurs, Place de l'Hôtel de Ville Tél. 05.62.28.16.06
- ♦ Christian Verzeni. Electricien Rue Aurensan - Tél. 05.62.28.40.53

**AG des gîtes ruraux du Gers**

Le 2 avril dernier à Montréal, l'assemblée générale des gîtes ruraux, a rassemblé 200 personnes, sous la présidence de Christiane Pieters, Présidente du Pôle Tourisme de la Chambre d'Agriculture du Gers et des Gîtes de France, de Pierre Lava, Président de Bienvenue à la ferme du Gers et en présence de Denis Conus, Préfet du Gers.

**Taxe de séjour**

Par délibération du 11 décembre 2007, la taxe de séjour est fixée à :

- ♦ 1 euro pour les hôtels et résidences de tourisme 3\*,
  - ♦ 0,40 euros pour les hôtels et résidences de tourisme 2\*, meublés 1 & 2 clés, 2 épis et 2\*, hôtels sans étoile,
  - ♦ 0,20 euros pour les campings.
- Cette taxe est due les 1<sup>er</sup> janvier et juillet.

Echanges scolaires



Photo souvenir des enfants de Montréal et de Wittisheim.

Dans le cadre du jumelage des deux communes gersoise et alsacienne, les élèves du cycle 3 (9 à 11 ans) sont partis du 7 au 13 juin dernier en Alsace. Les wittisheimois avaient été accueillis auparavant à Montréal et les élèves avaient pu faire connaissance lors d'une randonnée organisée par Jean Tichané. Le voyage en bus fut long mais il en valait la peine. Le séjour fut bien rempli : visite de Strasbourg, du château

du Haut-Koenigsbourg, de l'écomusée d'Ungersheim, du camp de concentration du Struthof et Wittisheim.

Une kermesse, organisée par les enfants, les enseignants et le personnel de la commune alsacienne, a clôturé le voyage.

Un projet enrichissant tant sur le plan pédagogique que social. L'expérience pourrait bien être renouvelée d'ici quelques années.

Programme « Ecoles numériques Rurales »

Des outils pédagogiques désormais indispensables

Le Ministère de l'Education Nationale a lancé une opération « Ecoles Numériques Rurales » visant à équiper les écoles primaires d'ordinateurs portables et de tableaux interactifs. L'Association des Maires Ruraux de France a insisté pour que cette opération soit ouverte le plus largement possible aux communes de moins de 2000 habitants. Le 16 juin dernier, le conseil municipal donnait son accord. Validée, le 8 juillet, l'opé-

ration a été réalisée en cette fin d'année. L'école est équipée de 9 ordinateurs portables et de tout leur équipement pour un coût total de 11 372,85 euros HT.

L'Etat a accordé une subvention de 9 000 euros, le solde restant à la charge de la commune. Cette dotation apportera une aide précieuse aux élèves et leurs enseignants dans la maîtrise de l'informatique et leur permettra aussi de mieux appréhender les matières scolaires.

CANTINE

♦ Hygiène et sécurité

Dans le cadre de la mise aux normes de la cantine, deux solutions de cuisine ont été retenues et pour lesquelles les services vétérinaires ont donné leur accord. Cet investissement se concrétisera en 2010.

♦ Tarifs

En Conseil municipal du 7 octobre dernier, il a été voté l'augmentation des prix de la cantine. A compter du 1er janvier 2010, ils sont fixés à 2,70 euros (enfants) et 6 euros (adultes).

CLAE

Le Centre de Loisirs Associé à l'Ecole est ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 7h45 à 8h45 et de 16h30 à 18h30.

Le coût est de 1 euro l'heure.

Le petit-déjeuner, si besoin, et le goûter sont fournis. Pendant ces heures, les enfants participent à des activités manuelles et créatives (marchés de Noël et de printemps) ainsi qu'à des jeux de société.

CLSH

Le Centre de Loisirs Sans Hébergement fonctionne toutes les vacances scolaires sauf celles de décembre. Tous les enfants sont acceptés pour participer aux programmes d'activités proposés.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à Nadia Possamai ou Virginie Gelas au 05 62 29 58 65

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque municipale, située au 5 rue du 11 novembre, est ouverte le mardi de 16h à 18h, le vendredi et le samedi de 10h30 à 12h. Le choix des livres est très étendu et chacun peut y satisfaire sa curiosité !

Union Sportive Montréalaise  
2009, une année faste

L'USM n'est pas une équipe de début de saison aime-t-on à répéter dans notre cher village. Les débuts ont été victorieux malgré les nombreuses blessures graves pour la plupart... pourtant elle manque de peu la qualification à un échelon supérieur. Ce sera donc la 4<sup>e</sup> série. Avec le retour des joueurs rétablis, l'USM, plus forte que jamais, ne va plus connaître la défaite durant 14 matches.

La première échéance se présente le 12 avril avec la finale du Challenge des 3 Tours et un score sans appel de 33 à 17 face à Saint-Aulaire pour le premier bouclier de la saison. Un mois plus tard, le 17 mai sur la pelouse de Condom, l'USM démontre ses ressources morales et la qualité de son jeu de ligne pour s'imposer face à la solide équipe d'Azereix 20 à 12. Deuxième bouclier gagné, les jaune et bleu sont champions Armagnac-Bigorre.

Le championnat de France leur ouvre ses portes. Les rencontres se succèdent et le groupe gagne en cohésion. Le public montrealais est comblé, la finale est

**LES JOUEURS...** BILLERES Yannick BORDES Romain BOYER Laurent CAPIN Boris CAZE Pierre COMTE Sylvain COUDERT Mathieu COUDERT Sylvain CUZACQ Benoit DAILLEDOUZE Stéphane DAILLEDOUZE Sylvain DARMAGNAC Stéphane DELILE Eric DEWIT Julien DUCOUSSEAU Pierre FAVERY Pierre FAVERY Romain GAZERES Damien LACLOTTE Yannick LANNELONGUE Thierry LARRODE Eric LARROUY Eric LEONARD Nicolas MIGLIORINI Jean-Marc MOLINARI Rémy NADAL Pascal PAOLINI Guillaume PIQUES Christophe POULET Aurélien RIVIERE Christophe ROUMAT Jean-Marc SAINT MARTIN Yves TAUZIEDE Cédric TAUZIEDE Fabien TALHAOUI Djamel TRUILHE Pierre RUAU Frédéric.

Ski Club  
Saison exceptionnelle

Le club monte en puissance avec 115 adhérents et 12 sorties organisées cette saison. Soulignons le travail effectué pour l'école de ski, forte d'une trentaine d'enfants du primaire qui ont été récompensés après avoir passé un test de fin de saison.



Montréal a retrouvé son rugby et l'USM son village.

disputée dans les Landes face à Puyoo. Le 28 juin, devant un village en liesse, l'USM remporte le 5<sup>e</sup> bouclier de Champion de France de son histoire, 24 à 12, et effectue un triplé historique. Bravo à tous avec mention spéciale aux deux entraîneurs Gilles et Cake. Courage, solidarité, amitié procurent des émotions propres au « rugby des villages ». Une autre page vient de s'écrire dans le livre créé par André Daubin.

Contact : Jean David (Président)  
Tél. 06 86 78 49 32

Parents bénévoles, membres du club, moniteurs fédéraux sont à remercier pour leur dévouement. Un changement cette année : le local déménage à côté des ateliers municipaux.

Contact  
Annick Lussagnet (Présidente)  
Tél. 05 62 29 47 05

<http://skiclub.montreal.pagesperso-orange.fr>

- Association du 3<sup>e</sup> Age**  
Président : Paul Campistron  
Tél. 05 62 29 44 32
- Anciens Combattants**  
Président : Georges Lapeyre  
Tél. 05 62 29 41 03
- Anciens d'AFN**  
Président : Olivier Pinsolles  
Tél. 05 62 68 33 35
- Badminton**  
Présidente : Hélène Barthaes
- La Boule joyeuse**  
Présidente : Isabelle Portolan
- Comité des Fêtes**  
Président : Patrick Coudert  
Tél. 05 62 29 48 00
- Course Landaise**  
Président : Michel Jaurrey  
Tél. 05 62 29 51 97
- Elan Arquizanaïs**  
Présidente : Sonia Carraro  
Tél. 05 62 29 42 63
- Estoc**  
Président : Jacques Ferrary  
Tél. 05 67 35 43 13
- Pêche**  
Président : Cédric Longuefosse  
Tél. 05 62 28 17 48
- Pétanque Balarinoise**  
Président : José Soubiran  
Tél. 05 62 28 17 48
- Tennis**  
Président : Denis Came
- Union Musicale Montréalaise**  
Président : Nicolas Labeyrie  
Tél. 05 67 35 47 19

## ASSOCIATIONS

### Résidence Mont Royal

#### Souvenirs...

Et si nous reparlions des résidents de la maison de retraite... nous sommes à ce jour au nombre de 32, originaires de Montréal ou de villages environnants.

Que de souvenirs à échanger entre nous : nos aventures de jeunesse, nos joies, les durs travaux des champs, autrefois, mais aussi les veillées, les fêtes traditionnelles. Et puis les bals de villages où nous avons rencontré notre compagnon d'une vie, notre campagne. A nous maintenant la sagesse du grand âge !

De temps en temps, nous sortons : grillade-party à Condom, journée au Houga sur le thème des Fables de la Fontaine (quelle mémoire chez certains !), jeux et pique-nique partagés avec les enfants du CLAE. Et puis durant quelques jours, Edith, animatrice, nous a aidé à préparer Noël...

Venez nous rendre visite, nous serions heureux de vous recevoir !

Contact : Tél. 05 62 29 50 00

### Amicale des Sapeurs Pompiers

#### Recherche volontaires

18, c'est le numéro d'appel des pompiers mais également le nombre de sapeurs pompiers actifs du Centre de Secours de Montréal. Si la tempête Klaus de janvier a généré près d'une centaine d'interventions sur le secteur de Montréal, le nombre des actions reste stable sur le reste de l'année.

Vous avez plus de 16 ans et le monde des Sapeurs pompiers vous intéresse, contactez le chef de centre.

Contact : Major Serge Betuing - Tél. 06 86 84 69 52

### Nos Grand'mères savaient

#### Des cours inter-générationnels

L'association résiste aux années parfois pesantes.

Leur activité demeure, au profit des œuvres fondamentales, mucoviscidose, Téléthon, petites sœurs des Pauvres et autres,

d'intérêt local en rapport avec leurs ventes annuelles.

Leur jour d'ouverture reste le lundi de 14h à 17h pour celles qui aimeraient rejoindre le groupe d'adhérentes.



### Société de chasse

Suite à la tempête Klaus, et surtout à l'absentéisme permanent de certains chasseurs aux battues, 43 chevreuils n'ont pu être prélevés, déficit de 1032 euros, facture injustement honorée par ceux qui participent aux battues. Cet état de fait est inadmissible et ne se reproduira pas.

Au cours de la saison, il a été prélevé 77 chevreuils, 21 sangliers et 29 renards. L'équipe piégeurs a prélevé 10 renards, 148 corbeaux, 86 pies, 132 ragondins, 6 fouines, 18 genettes « relâchées espèce non classée nuisible » 4 putois, 5 visons.

Nous avons offert 25 venaisons aux propriétaires à titre de remerciement aux droits des baux.

5 chasseurs de notre société ont suivi un stage d'hygiène venaison et peuvent vous conseiller sur la teneur à la consommation notamment sur la trichine.

Comme promis, nous inviterons 2 à 3 propriétaires à participer aux battues.

Chasseurs respectez l'environnement. Les cartouches vides se ramassent. Quand vous croisez un propriétaire ne soyez pas timide, saluez le, il appréciera.

Contact : Hervé Monnier (Président)  
Tél. 05.62.29.11.35

La rentrée a inauguré 2 heures d'apprentissage pour trois petites filles particulièrement appliquées le mercredi de 14h à 16h. Elles seront un jour «grand' mères nouvelle génération».

## ASSOCIATIONS

### Académie de Musique Classique de Montréal-du-Gers

#### Un public toujours autant enthousiaste

Cette année encore l'Académie a présenté une programmation de qualité et a enchanté un public de mélomanes venus nombreux lors des concerts des 24, 25 et 26 juillet derniers.

Le weekend a été inauguré par un concert de musique de chambre interprété par le «Trio Europa Viva » composé de Clara Cernat (violin), Laura Buruiana (violoncelle) et Thierry Huillet (piano).

Puis ce fut au tour de la soprano Vèrene Andronikoff d'offrir un récital tant populaire qu'émouvant.



Concert des jeunes talents

### Rencontre internationale d'Aquarellistes

#### Une technique difficile et méconnue

Sous l'impulsion de Claude Ambollet, les 24, 25 et 26 octobre derniers, une soixantaine d'artistes se sont retrouvés à la Salle Multimédia pour concrétiser ce qui jusque là, n'étaient que rencontres virtuelles. En effet tous, venus des quatre coins de l'hexagone, étaient



«Bourrasque» de C. Ambollet

Pour le plus grand plaisir des Montréalais, Stéphane Labeyrie a dirigé une classe de maître, à laquelle a participé Caroline Decours, native du village. Le tubiste a clôturé le stage en accompagnant ses élèves lors d'un concert gratuit ouvert par Lim Chen, une jeune violoniste prodige de 9 ans.

Pour la clôture, le concert « Musique et partage » donné par Stéphane et Thierry, a émerveillé le public, venu écouter l'enfant du pays. Rejoins par Clara, ce fut au son de quelques tangos d'Astor Piazzola, que la 11<sup>e</sup> session s'est terminée.

L'an prochain, l'école de musique participera aux cours. Et puis l'Académie espère réunir des musiciens professionnels ayant débutés à Montréal...

Contact  
Michel Laffargue (Président)  
Tél. 06 08 42 04 53



### Ecole de Musique

#### Une dynamique portée par tous

L'école de musique a fait sa rentrée 2009 avec une nouvelle direction : Nelly Despax et Christian Lamarne ainsi que 60 élèves de tous âges.

8 professeurs assurent l'enseignement de la trompette, trombone, tuba, flûte, piano, clarinette, guitare, saxophone, batterie, formation musicale mais aussi classe d'orchestre.

Cette année encore les projets sont multiples : audition autour du thème de Noël le 18 décembre 2009, soirée musicale animée par les professeurs en avril (date à confirmer), et spectacle de fin d'année autour d'un conte et enfin remise des diplômes.

Grâce au soutien de la mairie, le professionnalisme des enseignants, la motivation des élèves, la disponibilité des parents, le dévouement des bénévoles, des membres du bureau et l'attachement des Montréalais, l'association continue d'assurer sa mission première : enseigner la musique à tous !

Contact  
Daniel Moretti (Président)  
Tél. 05 53 97 20 80

### Danse country

Venez découvrir les cours de country dans une ambiance très agréable tous les mercredis de 20h à 22h pour les adultes et tous les mardis de 18h à 19h pour les enfants - Salle des cornières.

Contact  
Marie Joly (Présidente)  
Tél. 05 62 29 42 40

## ASSOCIATIONS

### Association Jumelages et Rencontres

#### Des actions culturelles et humaines fructueuses

Près de 100 montréalais ont participé au 25<sup>e</sup> anniversaire du jumelage Wittisheim-Montréal qui s'est déroulé du 12 au 16 août dernier. Partis dans la nuit, les participants sont arrivés en soirée en Alsace où un accueil chaleureux les attendait.

Au programme, une croisière sur le Rhin, la visite du vignoble alsacien avec une réception à la mairie de Scherwiller, le musée de l'automobile de Mulhouse et la visite de Ribeauvillé.

Le séjour s'est terminé par la cérémonie officielle, avec la messe en musique et le dépôt de gerbe au monument aux morts, puis la soirée très conviviale à la salle polyvalente où les montréalais ont fait la fête avec leurs amis de Wittisheim au son des Kanari's.



Cérémonie au monument aux morts

Ce déplacement a été apprécié de tous. Des montréalais y ont participé pour la première fois, pour la plus grande joie des organisateurs et de leurs hôtes alsaciens.

Une soirée tartes flambées, pourrait être organisée en juin à la salle multimédia.

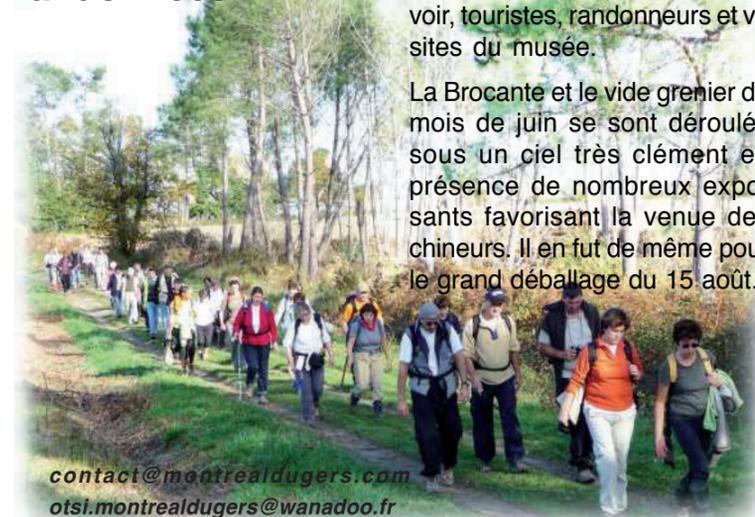
**Contacts : Co-présidents**  
**Michel Massart** Tél. 05 62 29 43 18  
**Nicolas Labeyrie** Tél. 06.32.11.21.29

### Association des Montréal de France

Une délégation montréalaise s'est déplacée à Montréal la Cluze dans l'Ain en septembre dernier pour l'assemblée générale des Montréal de France. L'édition 2010 se tiendra dans le plus petit des Montréal de France, dans la Drôme.

### Office de Tourisme

#### Succès des randonnées



La fréquentation de l'Office de Tourisme a encore augmenté cette année de 10%, toute clientèle confondue, à savoir, touristes, randonneurs et visites du musée.

La Brocante et le vide grenier du mois de juin se sont déroulés sous un ciel très clément en présence de nombreux exposants favorisant la venue des chineurs. Il en fut de même pour le grand déballage du 15 août.

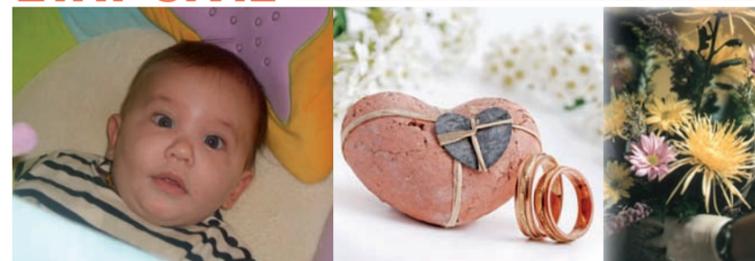
Les Foires Médiévales Nocturnes des 21 juillet et 4 août ont fêté leurs 20 ans avec une participation record des touristes et des villes voisines.

Les randonneurs et vacanciers sont toujours aussi assidus à l'occasion des randonnées de l'été avec une cinquantaine de participants à chaque édition.

La Flamme de l'Armagnac a une nouvelle fois, illuminé Montréal, le weekend du 14 novembre. Cet événement devient la manifestation phare avec 600 participants venus de nombreux horizons et 250 randonneurs pour le dimanche. L'édition 2010 fêtera les 700 ans de la distillation et est déjà en préparation.

contact@montrealdugers.com  
 otsi.montrealdugers@wanadoo.fr

## ETAT CIVIL



# 2009

### NAISSANCES

CARRERE Dorian, Yvan, Jean	6 janvier
DUVIN Liloïa	27 janvier
LAHRIZI Driss, Ramos	23 février
LAFONTAN Timéo	7 juillet
LEFORT- BALÈGE Anthony, Kévin	18 juillet
LANSMANT Amélia Emma	29 août
DUFFOUR Noline Manon	7 septembre
LALANNE Athéna	28 septembre

### MARIAGES

LEROY Christophe - DELORME Céline	27 juin
TRÂN-THANH Fabien - LARUE Valérie	4 juillet
FERRARI Jean-Luc - CORNEN Dominique	8 août
ESPIÉ Aurélien - CARRERE Valérie	22 août
POLICAR Gaël - COLLARD Jennifer	5 septembre
GODET Antoine - BERGE Victoria	11 septembre
DUVIN Joël - RAULIN Céline	12 septembre
POSSAMAÏ Fabien - BORDES Nadège	19 septembre

### DECES

ADER Nathalie épouse DUCASI	13 janvier
WOOD Yvonne épouse DIMSEY	25 janvier
VINCENT André Paul	4 février
BASSO Giovanni	14 février
DELOM Jeanne veuve LABAT	21 février
DE LUCCHI Alice veuve DUFFAU	4 mars
GAZÈRES Frank	7 mars
DUFFAU André	13 mars
COURTADE Henri	30 mars
DUEZ Jean-Claude	3 juin
LEBRERE Geneviève épouse DASTE	6 juin
HENRY DITE BARRIE Irène	6 juin
INFANTI Dorino	22 juillet
SCHWEITZER Marguerite veuve MULLER	11 septembre
RIVIÈRE Jean-Claude	5 octobre
LANTIN Bernard	21 octobre
BÉGUÉ Irène veuve CASTENDET	24 octobre
LAFFARGUE Jean Joseph Bernard	12 novembre
TOURNE Fernand	13 décembre
LE BERRE Denis, Yves, Gérard	14 décembre

### ACTUALITES ET DEMARCHES EN LIGNE

Retrouvez toutes les réponses à vos questions administratives sur le portail de l'administration française : [service-public.fr](http://service-public.fr)

Ce service s'est également doté d'un site vous permettant d'accéder à une information adaptée à votre cas personnel : [mon.service-public.fr](http://mon.service-public.fr)

### NUMEROS UTILES

MAIRIE	05.62.29.52.00
PREFECTURE	05.62.61.44.00
SOUS-PREFECTURE	05.62.28.12.33
TRIBUNAL DE CONDOM	05.62.28.15.49
TGI AUCH	05.62.61.67.00
CLAE MONTREAL	05.62.29.58.65
CLAE CASTELNAU	05.62.29.24.81
SICTOM CONDOM	05.62.68.22.70
DSD (service social)	05.62.29.43.29
GENDARMERIE	17
SAMU	15
POMPIERS	18
CENTRE ANTIPOISON	05.61.77.74.47
TAXIAMBULANCE	05.62.09.93.94
ECOLE	05.62.29.44.43
Dr BAILLEUL	05.62.29.48.17
Dr PELAIN	05.62.29.41.41
PHARMACIE	05.62.29.43.31
INFIRMIERES	05.62.29.45.06
ERDF n° vert	0 800 650 309
ERDF urgence et dépannage	0 810 333 009
PRESBYTERE	05.62.29.43.43
LA POSTE	05.62.29.44.49

### PERMANENCES

#### POINT INFORMATION SERVICES A LA PERSONNE

Tous les mercredis de 10h00 à 12h00 en mairie. Prendre rendez-vous auprès de Pierrette SEGAT au 06.70.07.50.10

#### CONCILIATEUR DE JUSTICE

Tous les 1er mardis après-midi du mois. Contacter la mairie qui vous fixera un rendez-vous.

#### PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE CONSEIL GENERAL

Mercredi de 9h00 à 10h00 sur rendez-vous, rue Aurensan. Tél.05.62.29.43.29

#### TRESOR PUBLIC

Mardi et vendredi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00. Tél. 05.62.29.43.28

Un numéro de téléphone

**3939**  
 Allô, service public

# Les rendez-vous festifs 2010

*Invitation à la  
cérémonie des vœux  
22 janvier à 19h00  
Salle multimédia*

- ❖ **Rando de la Saint Vincent - 17 janvier**
- ❖ **Concerts - 14 mai & 15 mai (les Kanari's)**  
en plein air en soirée sur réservation avec les 50 musiciens de l'harmonie de VITO
- ❖ **Brocante et vide grenier - 13 juin**
- ❖ **Fête de la Musique - 19 juin**  
**(amicale des pompiers)**
- ❖ **Soirée tartes flambées - 26 juin**  
**(comité de jumelage)**

- ❖ **14 juillet**
- ❖ **Les Musicales - 23, 24 & 25 juillet**  
**(Académie de Musique Classique)**
- ❖ **Fêtes patronales - Du 5 au 9 août**  
**(Comité des fêtes)**
- ❖ **Grand déballage - 15 août**
- ❖ **Rando de l'été - tous les jeudis**  
**de juillet et août de 20h à 22h.**
- ❖ **Flamme de l'Armagnac - 20 & 21 novembre**

Renseignements auprès de l'Office de Tourisme 05 62 29 42 85